



REVISION DU SCOT

Schéma de Cohérence Territoriale

**Actes de l'atelier politique
du 26 mai 2018**

Salle du conseil communautaire
d'Annemasse Agglo



Annemasse Agglo
Annemasse - Les Voirons Agglomération



annemasse-agglo.fr

Annemasse Agglo / Direction de la communication / Crédit photo : 333

Révision du SCoT d'Annemasse Agglo



Séminaire PADD du samedi 26 mai 2018 - Annemasse agglo

Ordre du jour : présentation des grands défis du territoire et écriture de la structure globale du PADD

Préambule

Les élus Christian Dupessey, Président d'Annemasse Agglo et Denis Maire, vice-président en charge de l'urbanisme accueillent les élus et les remercient de consacrer une partie de leur temps à la révision du SCoT.

Ils rappellent que les rencontres ayant eu lieu précédemment ont permis de faire émerger les grands enjeux pour Annemasse Agglo et qu'elles constituent le socle du travail de ce séminaire (séminaire politique sur les enjeux du diagnostic de décembre 2017 et l'atelier citoyen organisé en mars 2018).

Ils encouragent les élus à avoir une vision prospective pour cette nouvelle étape qu'est le PADD en travaillant sur les orientations politiques au regard des objectifs du PADD du SCoT de 2007 mais également des nouveaux éléments réglementaires à prendre en compte (Grenelle de l'environnement, loi ALUR notamment) et des enjeux issus du diagnostic.



Les élus précisent que l'intention du séminaire est d'être un espace de dialogue et de débats permettant de faire émerger la structure du PADD, clé de voûte du SCoT qui donnera la direction du développement du territoire.

Déroulement de la rencontre

Pour constituer un socle de connaissances commun et favoriser les échanges contextualisés, les bureaux d'études Citadia et Even Conseil ont présenté les apprentissages du séminaire politique de décembre et de la rencontre citoyenne de mars.

Les grands défis émergeant des premières études ont été présentés. Ils constituent les problématiques sur lesquelles les élus se sont concentrés lors de l'atelier pour construire es grandes orientations de leur PADD.

A l'issue de la présentation, les élus se sont répartir autour de cinq tables thématiques traitant chacune d'un défi.

- **Défi 1 : Une agglomération apaisée et préservée entre Léman et Mont-Blanc**
- **Défi 2 : Une agglomération engagée, performante et responsable**
- **Défi 3 : Une agglomération mobile, solidaire et facilitante**
- **Défi 4 : Une agglomération ouverte, innovante et équilibrée**
- **Défi 5 : Une agglomération active, entreprenante et créative**

A travers un world-café itératif, ils ont croisé leurs regards et confronté leurs idées pendant 1h45 sur chaque défi. Les données présentées lors de la première partie de la rencontre ainsi que le PADD du SCoT de 2007 étaient à la disposition des élus pour guider leurs échanges.

Le world-café terminé, une présentation des contributions ainsi qu'une priorisation des défis entre eux ont été faite en plénière.

Restitution des réponses apportées à chaque défi

Les orientations reprises du PADD de 2007 sont suivies d'un astérisque.



TABLE 1 – DEFI : UNE AGGLOMERATION APAISEE ET PRESERVEE ENTRE LEMAN ET MONT BLANC

- **Questionnement** : Quels leviers en faveur de la mise en valeur du cadre de vie des ménages et d'une gestion équilibrée des espaces urbanisés, agricoles, naturels et forestiers au sein de l'agglo ?
 - Sujets de réflexion (*liste indicative*) :
 - *Biodiversité et patrimoine naturel ;*
 - *Nature en ville / trame verte et bleue ;*
 - *Economie et espaces agricoles ;*
 - *Mobilités durables, nuisances sonores, qualité de l'air et « trame noire » (pollution lumineuse).*

- **Orientations proposées** :
 - 1- PRÉSERVER UN CADRE NATUREL ET AGRICOLE DE QUALITÉ*
 - A. Maintenir la biodiversité des espaces naturels*
 - 1.Installer des petits corridors urbains
 - a. Favoriser l'entretien des zones naturelles
 - B. Pérenniser une activité agricole de qualité*
 - 1.Développer plus de maraichage
 - 2.Identifier les réserves agricoles de l'agglomération
 - a. Renforcer les outils de l'agglo (cellule de veille, SAFER, ...)
 - 3.Favoriser le développement des circuits courts
 - a. Apporter soutien et mise en réseau aux agriculteurs
 - 2- VALORISER LE CADRE NATUREL, AGRICOLE ET URBAIN*
 - A. Garantir la qualité de nos paysages*
 - 1.Aménager l'Arve et ses affluents comme des espaces de vie
 - a. A différencier des zones sauvages
 - 2.Classer les zones boisées/naturelles
 - a. Reprendre la maîtrise foncière sur les ZAC/ZAE
 - a. Se doter d'outils (ex. EPF)
 - b. Densifier les ZAC/ZAE existantes
 - B. Offrir un réseau d'espaces de détente et de loisirs de proximité*
 - 1.Développer des jardins partagés en ville
 - 2.Créer des continuités transfrontalières
 - 3- INSTAURER UN SYSTEME DE DEPLACEMENTS EFFICACE ET DURABLE*
 - A. Limiter les nuisances induites par le trafic automobile*
 - 1.Affiner le maillage des transports
 - a. Multiplier les zones 30 pour limiter les nuisances sonores et la pollution
 - b. Diminuer l'intensité de l'éclairage nocturne ou l'éteindre
 - 2.Développer des transports en commun périphériques
 - 3.Développer les systèmes de transports alternatifs

TABLE 2 – DEFI : UNE AGGLOMERATION ENGAGEE, PERFORMANTE ET RESPONSABLE

- **Questionnement** : Comment poursuivre et accentuer les engagements de l'agglomération en faveur d'un modèle de développement harmonieux, intégrant les enjeux du changement climatique et compatible avec une gestion durable des ressources environnementales locales ?
 - Sujets de réflexion (*liste indicative*) :
 - *Changement climatique et transition énergétique ;*
 - *Gestion des ressources environnementales : eau / assainissement, déchets ;*
 - *Gestion des risques naturels et technologiques.*

- **Orientations proposées** :
 - 1- AMÉLIORATION THERMIQUE
 - A. Mettre en place des toitures végétalisées sur les toitures plates
 - B. Rafrâchir « naturellement » les centres urbains
 - C. Moins bétonner autour des immeubles/maisons en imposant des pourcentages de végétalisation et de pleine terre plus importants
 - D. Effectuer la rénovation thermique des bâtiments des collectivités locales
 - E. Créer des agro-quartiers pour limiter les îlots de chaleur urbains
 - F. Prévoir des espaces verts collectifs autour des immeubles

 - 2- GESTION DE L'EAU : ÉVITER LES POLLUTIONS DES SOURCES ET NAPPES PHRÉATIQUES / ADOPTER UNE GESTION GLOBALE ET CONCERTÉE DES COURS D'EAU / OPTIMISER LES RÉSEAUX ET DISPOSITIFS* ET PRÉSERVER LA RESSOURCE EN EAU POTABLE
 - A. Soutenir les initiatives de recyclage de l'eau auprès d'artisans (ex. peintres Arve Pure)
 - B. Récupérer des eaux pluviales individuelles et sur le terrain pour le filtrage naturel si possible
 - C. Favoriser les chaussées drainantes
 - D. Imposer les noues paysagères aménagées chaque fois que c'est possible

 - 3- DIMINUER LE VOLUME DES DÉCHETS ET AMÉLIORER LE TRI SÉLECTIF
 - A. Diminuer le ramassage porte à porte et augmenter les dispositifs de points de dépôt des ordures ménagères
 - B. Améliorer le compostage localement, améliorer le tri et diminuer les déchets
 - C. Imposer aux promoteurs un bâtiment situé aux bords du DP, la place pour le tri sélectif TOM

- 4- POSER DES OBJECTIFS CHIFFRÉS DE PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES AMBITIEUX
 - A. Favoriser/obliger la production d'énergies renouvelables dans les constructions individuelles et collectives
 - B. Accompagner les petits bâtiments autosuffisants et les quartiers écologiques

- 5- PRÉSERVER UN CADRE NATUREL ET AGRICOLE DE QUALITÉ*
 - A. Soutenir le maintien d'une agriculture de qualité et des projets agricoles innovants
 - B. Soutenir les circuits courts locaux
 - C. Création et diffusion d'une agriculture urbaine

ORIENTATION TRANSVERSALE ET COMMUNE AVEC LE GRAND TERRITOIRE DE GENEVE :
Affirmer le rôle multifonctionnel de la forêt (rôle écologique et paysager, espace de détente, ressource économique) : développement d'une démarche bois-énergie*

TABLE 3 – UNE AGGLOMERATION MOBILE, SOLIDAIRE ET FACILITANTE

- **Questionnement** : Comment accompagner l'arrivée de nouveaux ménages d'une offre d'équipements, de services et de mobilités suffisante et adaptée, permettant de répondre aux besoins de proximité et facilitant l'inclusion sociale sur l'ensemble de l'agglomération ?
 - Sujets de réflexion (*liste indicative*) :
 - *Politique de l'habitat, stratégie foncière et mixité sociale ;*
 - *Equipements et services à la population et accompagnement social des ménages ;*
 - *Numérique et nouveaux usages ;*
 - *Urbanisation et mobilité (chrono-aménagement).*

- **Orientations proposées** :
 - 1- DEVELOPPER L'OFFRE EN LOGEMENTS, EN FAVORISANT LA MIXITE SOCIALE *
 - A. Construire mieux avant de construire plus (qualitatif, environnement, stationnement visiteurs, etc.)
 - B. Répondre à la problématique du stationnement des véhicules et des services à la personne
 - C. Assurer une diversité de l'offre en logements dans une volonté de mixité sociale*
 - D. Lier urbanisme et transports en commun
 - E. Veiller à la qualité des trottoirs

 - 2- INSTAURER UN SYSTEME DE DEPLACEMENTS EFFICACE ET DURABLE*
 - A. Favoriser les déplacements par des modes alternatifs à la voiture individuelle*
 - B. Renforcer le réseau cyclable en créant un maillage intercommunal
 - C. Donner la priorité aux budgets sur le transport en commun
 - D. Réserver les infrastructures pour le transport en commun
 - E. Créer un centre de télétravail

- 3- DEVELOPPER UNE POLITIQUE DE SOLIDARITE FORTE
 - A. Accompagner l'arrivée des nouveaux habitants par une information et une communication sur et par Annemasse Agglo
 - B. Encourager la solidarité par la mutualisation des équipements et services publics au sein d'Annemasse Agglo
 - C. Faciliter l'appropriation de l'espace public, notamment des parcs et jardins, comme vecteur de lien social et d'animation urbaine
 - D. Prendre en compte la précarité de manière dimensionnée et se doter d'une politique de structures d'accueil
 - E. Favoriser l'habitat participatif en accompagnant les porteurs de projet sur les questions foncières et les montages juridiques

- 4- ROLE FACILITANT D'ANNEMASSE AGGLO
 - A. Faciliter le milieu associatif
 - B. Structures : mise à disposition de moyens dont financiers
 - C. Dématérialisation des services administratifs (ex. Inscriptions scolaires)
 - D. Développer le service aux personnes âgées, notamment dans la gestion des encombrants

TABLE 4 – UNE AGGLOMERATION OUVERTE, INNOVANTE ET EQUILIBREE

- **Questionnement** : Comment affirmer les valeurs de l'agglomération à l'échelle de la métropole genevoise et construire une identité collective en s'appuyant sur une urbanité renouvelée et un développement organisé ?
 - Sujets de réflexion (*liste indicative*) :
 - *Innovation et projets urbains : densification et espaces publics, « ville des courtes distances », performances environnementales ;*
 - *Armature urbaine et aménagement des centralités ;*
 - *Qualité des paysages urbains et mise en valeur patrimoine.*

- **Orientations proposées** :
 - 1- MAITRISER ET STRUCTURER LE DEVELOPPEMENT URBAIN
 - A. Maitriser la croissance de la population (en définissant la notion de croissance)
 - B. Quel lien avec le développement du bassin d'emploi (Grand Genève) ?

 - 2- DÉVELOPPER DES OUTILS DE PRISE EN COMPTE DE LA FRACTURE SOCIALE
 - A. Préserver une mixité sur l'ensemble du territoire et créer une identité de territoire de l'agglo
 - B. Transformer en atout les diversités de notre population d'agglo

 - 3- MAITRISER LA DENSIFICATION ET LA REPARTIR SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE

- A. Privilégier une utilisation plus économe du foncier tout en améliorant la qualité de vie urbaine*
 - B. Mettre en cohérence transports (en commun et doux), services de proximité et centralités pour construire
 - C. Densifier de manière partagée en mettant en réseau l'offre de service et d'équipement sur le territoire
 - D. Mettre en place un BHNS du centre de l'agglo au CHAC
- 4- PENSER L'IDENTITÉ D'ANNEMASSE AGGLO À TRAVERS L'IMMATÉRIEL : CULTURE, PRESERVATION DE L'ENVIRONNEMENT, ...
- 5- RENDRE LISIBLE CETTE IDENTITÉ DE FAÇON PERMANENTE ET INDEPENDANTE DU TURN-OVER DE LA POPULATION
- 6- UNE ARCHITECTURE DE QUALITÉ ET EN HARMONIE
- A. Créer une qualité architecturale permettant de constituer des repères pour la population

TABLE 5 – UNE AGGLOMERATION ACTIVE, ENTREPRENANTE ET CREATIVE

- **Questionnement :** Quelles opportunités à saisir à l'échelle de métropole genevoise pour conforter le tissu économique local, renforcer ses capacités de rayonnement et positionner durablement l'agglo en tant que destination touristique ?
 - Sujets de réflexion (*liste indicative*) :
 - *Soutien aux entreprises locales et au tissu économique de l'agglo ;*
 - *Formation supérieure et accès à l'emploi ;*
 - *Aménagement commercial ;*
 - *Développement touristique ;*
 - *Connexion aux territoires voisins, Infrastructures de transports et équipements structurants.*
- **Orientations proposées :**
 - 1- MAINTENIR UNE ÉCONOMIE DYNAMIQUE ET DIVERSIFIÉE*
 - A. Soutenir le développement des activités industrielles et artisanales de production*
 - B. Améliorer la qualité des pôles d'activité* : environnementale, accès, parkings
 - C. Développer le tourisme d'affaires
 - D. Développer l'économie sociale et solidaire
 - 2- MAITRISER LE DÉVELOPPEMENT DE L'OFFRE COMMERCIALE*
 - A. Limiter le développement commercial dans les ZAE
 - B. Promouvoir l'installation des commerces en cœur de ville

- C. Combler les dents creuses dans les ZAE : « densifier »
 - D. Mieux définir l'utilisation des terrains dans les ZAE
 - E. Porter une politique foncière forte à destination des activités industrielles
- 3- METTRE EN VALEUR UN TISSU INDUSTRIEL FORT*
- A. Redéfinir les priorités entre commerce et industrie
 - B. Promouvoir le développement des activités industrielles (aller les chercher !)
 - C. Travailler la question de l'identité industrielle d'Annemasse Agglo
 - D. Favoriser le développement de logements accessibles pour dynamiser l'emploi
 - E. Créer et valoriser la formation des jeunes (affiner les thèmes à privilégier)
 - F. Favoriser les formations intermédiaires des jeunes (IUT, BTS, Apprentissage, etc.)
- 4- DÉVELOPPER UNE VÉRITABLE STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE
- A. Travailler sur l'identité d'Annemasse Agglo
 - B. Créer des événements susceptibles d'offrir une identité à Annemasse Agglo
 - C. Développer les activités sportives ou culturelles pour une identité propre à Annemasse Agglo
 - D. Développer les loisirs, offerts à tout public
 - E. Développer plus d'interfaces avec le reste de la Haute-Savoie : aller au-delà de Genève
- 5- DYNAMISER/OPTIMISER BORLY 1 AVANT DE FAIRE BORLY 2
- A. Proposer des sites d'installation aux artisans et faciliter leur installation
 - B. Développer le maraichage : hors zone franche et propre à la consommation locale
 - C. Anticiper les mutations des filières agricoles (pour l'utilisation des terrains agricoles en pente et la reprise des fermes)

Restitution



Après une mise en commun des travaux, les participants ont voté pour les trois défis qui leurs semblaient prioritaires.

Le résultat des votes ne permet pas de faire ressortir de hiérarchisation claire entre les défis.

[Défi 1](#) : 28 voix ; [Défi 2](#) : 29 voix ; [Défi 3](#) : 29 voix ; [Défi 4](#) : 28 voix ; [Défi 5](#) : 22 voix

Mr Dupessey, président d'Annemasse Agglo réagit en proposant de s'attacher à la priorisation interne à chaque orientation. Il précise que le niveau d'ambition d'Annemasse Agglo doit être celui nécessaire pour mener de front l'achèvement de ces objectifs.

Il est indiqué que les contributions de la matinée seront analysées et mises en perspectives de façon à présenter une première version de l'architecture générale du PADD en COSTRAT courant juin. Concernant la suite des réflexions sur le PADD, l'objectif sera de stabiliser une version formalisée du document courant septembre, pour présentation en Conseil municipal dans chacune des 12 communes de l'agglo. Le débat sur les orientations générales du PADD en Conseil communautaire est envisagé d'ici la fin de l'année 2018.